AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-5-77410270

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
50 francs

n° 12 - 4 mai 1977

Imprimerie de la Station "Languedoc-Roussillon" - Directeur-gérant P. JOURNET

ARBRES A PEPINS : POMMIER ET POIRIER

TAVELURES : Les pluies de fin avril-début mai ont fait disparaître la protection apportée par les fongicides appliqués avant cette période.
Les risques sont fort importants actuellement, étant donné le développement de la végétation. Les jeunes fruits, en particulier les poirettes, dans le Gard et l'Hérault sont très exposés. De nouvelles taches de tavelure sont apparues et se multiplient. L'application conseillée devra être faite dès que possible avec le maximum de soins.
Le mode d'action du produit est un élément déterminant du choix; le soufre n'assurant qu'une protection brève par temps humide et froid, il est nécessaire de lui adjoindre du thirame ou de recourir aux autres fongicides de synthèse (s'assurer qu'ils ne provoquent pas de russeting).
A l'issue de pluies prolongées, très favorables à la maladie, des applications appelées traitements "stop" peuvent être effectuées à l'aide de bénomyl, carbendazime ou méthyl-thiophanate, fongicides dotés d'une action systémique susceptibles d'enrayer une invasion déjà déclarée. L'attention a été déjà attirée sur le danger de russeting sur certaines variétés (bulletin n° 8). On peut employer un anti-russeting sur Golden et Granny Smith.

En principe, le traitement doit être appliqué dans les 24 heures suivant la pluie contaminatrice. La doguadine permet d'intervenir moins précipitamment dans un délai de l'ordre de 48 heures, mais ce produit est susceptible de provoquer du russeting lorsque les températures sont basses (voisines de 0°).

ACARIENS : Rappelons qu'il convient d'utiliser de préférence dans la lutte contre l'ensemble des ravageurs et les maladies des produits possédant une action secondaire freinatrice vis-à-vis des acariens.

POMMIER

OIDIUM : Le champignon poursuit son développement. Un nouveau traitement est préconisé.

ARBRES A NOYAU (PECHER - ABRICOTIER)

OIDIUM : Renforcer la protection par deux applications effectuées à un intervalle de 8 à 10 jours.

MONILIA : Malgré les traitements répétés, des attaques sont constatées dans certains vergers de pêchers et d'abricotiers. Seule la suppression, à l'aide du sécateur, des pousses attaquées se révèle utile.

TORDEUSE ORIENTALE : De jeunes larves ont été repérées en Costières du Gard sur pêcher (nectarines, pavies).
Le traitement doit être appliqué d'urgence, dans les vergers fréquentés par ce ravageur, là où aucune application n'a été effectuée à ce jour. Il convient même de le renouveler dans les vergers traités avant la période pluvieuse que nous connaissons actuellement.

FRAISIER

Rappelons que les traitements contre le botrytis doivent cesser 15 jours avant récolte pour tous les fongicides sauf avec le dichlofluanide (7 jours de délai).

Le bulletin n° 11 relatif à la Rouille jaune des céréales n'a été envoyé qu'aux abonnés de la région du Lauragais.

Tirage du 4 mai 1977 - 1.400 exemplaires
n° d'inscription PP 531 AD

Le Chef de Circonscription,

V. LAGAUDE

P215